

Communauté de Communes de la Haute Somme
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Concernant la déclaration de projet entraînant la mise en compatibilité
du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sailly Saillisel

Par arrêté n° 342/2020 en date du 6 août 2020 et fixant l'ensemble des modalités de l'enquête publique,

Le Président de la Communauté de Communes de la Haute Somme a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet entraînant la mise en compatibilité du PLU de Sailly Saillisel.

Durée de l'enquête : 31 jours consécutifs du 16 septembre au 16 octobre 2020

Siège de l'enquête : Communauté de Communes de la Haute Somme – 23 avenue de l'Europe 80200 PERONNE

Commissaire enquêteur : Par décision n° E20000062/80 en date du 30 juillet 2020 de Mme la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens désignant Mme Sylviane BRUNEL, demeurant à Amiens en qualité de commissaire-enquêtrice.

Consultation du dossier d'enquête publique : Le dossier de projet de PLU et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire-enquêtrice, seront déposés à la mairie de Sailly Saillisel pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes.

Horaires d'ouverture de la mairie : Mercredi : 8h00 à 12h00/14h00 à 18h00 – Vendredi : 9h00 à 12h00/14h00 à 17h00

Horaires d'ouverture de l'EPCI : du lundi au vendredi, 8h30 à 12h00 – 13h30 à 17h00

L'enquête publique sera close le 16 octobre 2020 à 19h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à la commissaire enquêteur à l'adresse suivante : 22 rue du commandant Thierry 80360 SAILLY SAILLISEL ou à l'adresse électronique suivante cchs@cchs.fr

La Communauté de Communes de la Haute Somme dispose d'un site internet sur lequel des informations relatives à l'enquête pourront être consultées :

www.coeurhautessomme.fr, rubrique Territoire et Equipement – PLU de Sailly Saillisel

Permanences de la commissaire enquêteur :

Mme le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de Sailly Saillisel :

- le mercredi 16 septembre 2020 de 15h00 à 18h00 (début de l'enquête)
- le vendredi 25 septembre 2020 de 15h00 à 18h00
- le samedi 3 octobre 2020 de 9h30 à 12h30
- le vendredi 16 octobre 2020 de 16h00 à 19h00 (clôture de l'enquête)

Compte tenu du contexte sanitaire, le port du masque et un stylo personnel sont obligatoires lors de ces permanences, ainsi que le respect des gestes barrières et la distanciation sociale. Du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition du public.

Pour les personnes ne souhaitant ou ne pouvant pas se déplacer, deux permanences téléphoniques seront assurées par Mme la commissaire enquêtrice, au 03 22 85 05 29:

- le vendredi 25 septembre 2020 de 16h00 à 17h00
- le samedi 3 octobre 2020 de 10h00 à 11h00

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

Dès réception, le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Les conclusions de la commissaire chargée de l'enquête publique sont communiquées, sur leur demande, aux personnes intéressées (article **L. 134-31** du Code des relations entre le public et l'administration).

Décision prise à l'issue de l'enquête : A l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Toute information peut être demandée auprès de : M. le Président de la Communauté de Communes de la Haute Somme.

Le présent arrêté sera affiché via l'avis d'enquête publique au moins 15 jours avant le début de l'enquête et durant toute la durée de l'enquête sur le panneau d'information de la Mairie et au siège de la Communauté de Communes de la Haute Somme.